

Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

10 JUIL. 2007

Mesdames et Messieurs les membres du
regroupement des danseurs et chorégraphes
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
2, rue Louis Groet
13001 MARSEILLE

CC/1106

Mesdames, Messieurs,

Par lettre en date du 24 avril dernier, vous avez bien voulu appeler l'attention de mon prédécesseur sur les modalités d'organisation du projet « Tremplin danse » conçu par le Centre chorégraphique national (CCN) d'Aix-en-Provence et l'Arcade (agence régionale des arts du spectacle de Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Vous contestez tant les conditions réservées aux compagnies que la conception même de cet événement.

Le Centre chorégraphique national a depuis renoncé à poursuivre son projet initial.

Je forme néanmoins le vœu qu'un événement futur puisse être conçu par le CCN et des représentants de vos compagnies, en visant à concilier l'accès à la visibilité d'un plateau institutionnel et le respect des conditions réglementaires et professionnelles d'accueil.

Je vous prie d'agrérer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Nicolas ALBANEL

Christine ALBANEL